

Arrêté n° 26 04 03 P
Arrêté portant composition du jury d'admission du Master
domaine Droit, Economie, Gestion, mention Innovation, Entreprise et Société
de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,
Vu les statuts de l'établissement ;
Vu le règlement des études Masters de l'année universitaire 2026-2027.*

Arrête

Article premier :

Le jury d'admission pour la première et deuxième année du Master Droit, Economie, Gestion, Mention Innovation, Entreprise et Société de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour l'année universitaire 2026-2027 est composé comme suit :

Parcours Affaires Industrielles et Internationales

Président du jury : Nathalie SEMENTERY

Membres du jury :

- Katy CABARET
- Ylenia CURCI
- Mickaël FESTA

Article 2 :

Le jury d'admissions pour la première et deuxième année du Master Droit, Economie, Gestion, Mention Innovation, Entreprise et Société de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour l'année universitaire 2026-2027 est composé comme suit :

Parcours Entrepreneuriat Technologique et Innovation

Président du jury : Katy CABARET

Membres du jury :

- Nathalie SEMENTERY
- Ylenia CURCI
- Mickaël FESTA

Article 3 :

Le jury d'admission pour la première et deuxième année du Master Droit, Economie, Gestion, Mention Innovation, Entreprise et Société, de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour l'année universitaire 2026-2027, se réunira en 1 session supplémentaire, le :

- **Vendredi 24 avril 2026 à 14h00 – UTBM, Campus de Belfort, Salle E101**

Article 4 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 20 avril 2026

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon

